Lors d’une conférence de presse conjointe à l’issue de leur entretien bilatéral, M. Bourita a indiqué que la visite du Ministre israélien des Affaires Etrangères, M. Yair Lapid, au Maroc traduit “l’engagement commun à aller de l’avant pour donner un sens palpable aux relations bilatérales en s’appuyant sur des mécanismes de coopération flexibles et efficaces”.

Le Ministre a fait état d’une dynamique vertueuse entre les deux pays depuis la signature en décembre dernier de l’Accord tripartite (Maroc-USA-Israël), avec la création de cinq équipes de travail couvrant des secteurs prometteurs, comme la recherche et l’innovation, le tourisme, l’aviation, l’agriculture, l’énergie, l’environnement, le commerce et l’investissement.

M. Bourita a souligné que “notre relation, comme l’affirme Sa Majesté le Roi, tire sa force de l’attachement solide de la communauté juive d’origine marocaine au Royaume et des liens indéfectibles entre cette communauté, y compris celle présente en Israël, et la personne de Sa Majesté le Roi”, notant que, sur cette base, les entretiens ont été approfondis et exhaustifs sur des questions d’ordre bilatéral et régional.

La reprise des relations avec Israël est l’expression de la volonté et de la conviction de Sa Majesté le Roi, qui a veillé à présider personnellement, en décembre dernier, la signature de l’accord tripartite Maroc-Israël-USA. C’est ce même accord qui a jeté les bases des relations Maroc-Israël que nous sommes en phase d’édifier, a relevé M. Bourita.

La relation du Royaume avec Israël se caractérise par un contexte particulier relatif à la consécration par la Constitution du Maroc de la composante hébraïque en tant qu’un des affluents enrichissant l’identité marocaine plurielle, a indiqué M. Bourita.

Dans ce sens, le Ministre a rappelé que les juifs marocains ont vécu et continuent de vivre au Maroc avec leurs frères musulmans, dans le cadre de la sollicitude de Sa Majesté le Roi à l’égard des citoyens marocains quelle que soit leur religion.

Par ailleurs, le Ministre a fait état de perspectives prometteuses de coopération entre les deux pays, soulignant que les entretiens avec son homologue israélien ont porté sur les moyens de développer ces perspectives et de les renforcer sur le plan institutionnel et au niveau du secteur privé.
“Nous aspirons à enrichir nos relations avec une dimension humaine dont l’une des manifestations fut l’inauguration récemment de vols directs entre les deux pays et

l’enthousiasme que cela a suscité auprès des Israéliens d’origine marocaine et la fierté de leur attachement à la personne de Sa Majesté le Roi”, a-t-il relevé.

M. Bourita a fait également savoir que l’entrevue a été l’occasion d’évoquer les perspectives de paix, précisant que Sa Majesté le Roi “a souligné à maintes reprises la nécessité de rompre avec le statu quo et la situation de blocage pour reprendre les négociations, qui constituent l’unique voie pour parvenir à une solution définitive, durable et globale sur la base d’une solution à deux Etats de deux peuples vivant côte à côte dans la paix et la sécurité”.

D’autre part, M. Bourita a indiqué que Sa Majesté le Roi, Président du Comité Al Qods, “a constamment souligné l’impératif de préserver le cachet singulier de la Ville sainte en tant que patrimoine universel de l’humanité, dotée d’une profonde symbolique et d’une charge spirituelle pour les disciples des trois religions monothéistes”.

Il a également souligné l’importance de rétablir la confiance, de maintenir le calme et d’éviter tout ce qui est de nature à attiser les tensions, “des prérequis fondamentaux pour l’ouverture d’un horizon politique au conflit israélo-palestinien et le maintien de la solution à deux États, en tant qu’unique issue pour garantir paix et stabilité pour tous”.

Pour sa part, M. Lapid a souligné, à l’occasion de la signature des accords de coopération entre les deux pays, “aujourd’hui nous ne sommes plus que de bons politiciens, mais de bons parents. Aujourd’hui, nous œuvrons pour un monde plus sûr pour nos enfants. Nous leur apprenons le pouvoir de l’espoir”.

Faisant part de sa gratitude à Sa Majesté le Roi Mohammed VI, dont “la vision et le courage nous ont permis de nous retrouver ici aujourd’hui”, le chef de la diplomatie israélienne a mis l’accent sur l’impératif de cultiver l’espoir pour transcender les haines héritées du passé.

Il a souligné que sa visite au Maroc, terre natale d’une vibrante communauté juive dont les origines remontent au 2ème siècle avant Jésus-Christ, s’inscrit dans une vision d’avenir portée par les vertus de l’amitié et de la coopération, notamment dans les domaines du tourisme, de l’économie, du commerce et des échanges culturels.

Car, a-t-il noté, “les seules guerres que nous devrions mener ne sont pas celles

contre nos voisins, ou contre des peuples qui prient de manière différente de la nôtre. Les seules guerres qui ont un sens sont celles contre la pauvreté, l'ignorance, les pandémies et les maladies".

Estimant que les nations et les peuples se mesurent par leur aptitude à réellement considérer les souffrances des autres, leurs espoirs et leurs aspirations au changement, il a soutenu que le monde s'est considérablement rétréci sous l'effet des nouvelles technologies de la communication, qui "changent désormais notre façon de penser".

De cette mutation, a-t-il expliqué, émergent deux types de pays: ceux qui favorisent les collaborations et les alliances, et ceux plutôt enclins à faire cavalier seul. "Il y a ceux qui savent s'adapter et être compétitifs et ceux qui tentent de s'isoler. Ils découvriront qu'ils sont à la traine", a-t-il estimé.

Il convient de signaler que les deux Ministres ont signé, à cette occasion, trois accords de coopération. Il s'agit d'un mémorandum d'entente sur l'établissement des mécanismes relatifs aux consultations politiques qui a pour objectif de contribuer à l'approfondissement et au renforcement des relations multiformes de coopération entre les deux pays.

Le deuxième texte est un accord de coopération dans les domaines de la culture, de la jeunesse et des sports tandis que le troisième accord porte sur les services aériens entre les gouvernements du Maroc et d'Israël.